

COUR DU BANC DE LA REINE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

DIVISION DE LA FAMILLE

CIRCONSCRIPTION JUDICIAIRE DE MONCTON

ENTRE :<sup>1</sup>

Marie Cormier

PARTIE REQUÉRANTE

- et -

Robert Cormier

PARTIE INTIMÉE

## TABLE DES MATIÈRES

### *(Procédure par affidavit)*

1. Original de la requête en divorce de Marie Cormier;
2. Affidavit de signification de la requête en divorce à la partie intimée;
3. Certificat de mise à jour du Bureau d'enregistrement des actions en divorce;
4. Affidavit de la partie requérante ou des parties requérantes;
5. Certificat de mise en état;
6. Demande de divorce.

---

<sup>1</sup> Si vous présentez une requête conjointe en divorce, les deux époux sont parties requérantes. Toutes les fois que vous verrez l'expression « partie intimée » dans un modèle, remplacez-la par « partie requérante ». Supprimez aussi l'affidavit de signification dans la table des matières.